



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Une vie vouée au développement : mémoires / Yves Roland-Billecart
éd. Agence française de développement, 2018
cote : 61.989

Ces « mémoires » d'un confrère de notre académie, publiées par l'Agence française de Développement (AFD), n'étaient pas à l'origine destinées au grand public. Comme il est précisé dans l'avant-propos, à partir d'un « journal » à usage familial, la présente édition « a été établie dans la perspective d'une diffusion à des collègues de l'AFD et du milieu francophone du développement... ». Ainsi qu'aux chercheurs.

Cela explique les caractéristiques d'un ouvrage très personnel mais construit pour donner quelques importantes informations institutionnelles, stratégiques et géopolitiques, ainsi que des témoignages sur des événements qui marquèrent en leur temps, à l'occasion des accords d'Évian par exemple, voire à ce propos, outre les considérations de fond, des péripéties dignes d'un roman d'espionnage. De nombreuses annexes (presque la moitié de l'ouvrage) illustrent ou éclairent les « mémoires » proprement dites. Ouvrage établi par notre confrère, François Pacquement, dont il a été récemment rendu compte d'un autre ouvrage d'archives et d'histoire de la famille AFD (« Proparco et le secteur privé, 40 ans d'histoire »), qui poursuit donc ici une exploration centrée sur l'AFD d'aujourd'hui mais dont l'appellation a varié depuis les origines, dans la France libre mais encore africaine.

On l'aura compris, il ne s'agit pas d'un ouvrage « grand public », encore moins d'un ouvrage doctrinal ou de synthèse. Ces observations ne mettent évidemment pas en cause son intérêt. Elles visent seulement à prévenir le lecteur de la portée exacte de sa lecture.

Les « Mémoires » proprement dites retracent les premières années familiales, les débuts professionnels, le passage en Algérie puis à la tête de la CCCE (future AFD), l'épisode « Air Afrique » et enfin une retraite active, notamment à l'AdSOM.

Pour le lecteur généraliste, on rappellera qu'Yves Roland-Billecart fit partie des toutes premières promotions de l'ENA. La première année, les élèves faisaient un stage, dans son cas en Algérie. Son positionnement à propos d'un mémoire de stage lui valut alors la menace du Gouvernement Général d'Alger d'une lourde sanction, voire de l'exclusion de l'ENA. Il n'y eut pas de suite, grâce à d'énergiques protections.



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

Il choisit à la sortie l'Inspection générale des Finances. Quelques années plus tard, affecté au Cabinet des Affaires algériennes, il reçut la visite de Delouvrier et lui fournit les éléments du prochain Plan de Constantine. Suivent quelques anecdotes à propos de ses rapports avec le général de Gaulle, notamment sur le sujet du Sahara, où il fait part de sa clairvoyance. Il est dès l'Indépendance considéré comme « l'homme de l'Algérie », même si en fait il reste à Paris où il devient bientôt directeur général adjoint puis directeur général de la CCCE (Caisse centrale de Coopération économique).

De là il est missionné en 1988 par le premier ministre Rocard, lequel s'était engagé à l'égard du président Houphouët-Boigny pour contribuer à sauver Air Afrique, compagnie multinationale africaine, au bord de la ruine. Il est donc chargé de la redresser, à la tête d'une solide équipe issue de différents services ou filiales de la CCCE. Et d'un solide appui financier de 800 millions de francs. Finalement le plan de redressement s'avèrera sérieux mais insuffisant pour un être durable. Notamment en raison d'un renouvellement de la flotte et malgré l'entrée de nouveaux États ou actionnaires.

Chaque partie ou chapitre des « mémoires » proprement dites, outre qu'ils sont abondamment illustrés, sont accompagnés de plusieurs pages de notes précisant qui était quoi pour les personnes citées.

Dans la partie « annexe », il est notamment question du « rapport Gorse » de 1971 dont Yves Roland-Billecart fut le rapporteur général, rapport jamais publié, encore moins adopté mais néanmoins plutôt bien connu.

C'est ici que l'observation selon laquelle le lecteur doit être averti de la portée exacte de sa lecture prend du sens. Par exemple, la place accordée au rapport Gorse tient uniquement au fait qu'Yves Roland-Billecart en fut le rapporteur. De fait, du début des années 1960 au début des années 2000, les principaux de ces rapports, connus sous le nom de leur rapporteur ou de leur principal rédacteur sont, en 1962, le rapport « Pignon », en 1963 le rapport « Jeanneney Nora », en 1971 le rapport « Gorse », en 1974 le rapport « Abelin », en 1989 le rapport « Samuel-Lajeunesse », en 1990 le rapport « Hessel » et le rapport « Vivien ». Tous ces rapports sont l'œuvre de groupes de travail à haut niveau ou de commissions parlementaires, même si la personnalité et les convictions de tel ou tel rédacteur peuvent transparaître dans le style et les idées. On notera qu'ils représentent également, à travers au moins le rapporteur, un assez bon échantillon de l'éventail politique français. Tous justifient l'APD et la coopération et ils affirment tous que le devoir de solidarité s'impose à la France en raison de ses traditions et de sa vocation. Ils la justifient même lorsqu'elle leur paraît coûteuse et sans retour tangible (la coopération coûte plus cher qu'elle ne rapporte). Mais ils ne sont jamais insensibles à la place qu'elle permet à la France d'occuper dans le concert des Nations.

On ne prendra que cet autre exemple : pour ceux qui eurent l'occasion de bien connaître le dossier Air Afrique s'impose à tout le moins l'idée que cette affaire au départ essentiellement politique (aider quel qu'en fût le coût le président Houphouët-Boigny) conduit à l'insuffisance des solutions managériales *stricto sensu*, quelle que soient les qualités et le sérieux du commando de l'AFD. À meilleure preuve le sort final en 2002 d'une compagnie aérienne non



Académie des sciences d'outre-mer

sauvable. Or dans les mêmes périodes, ailleurs et pas seulement en Afrique, combien de compagnies plus prestigieuses disparurent ?

Jean Nemo